

Communiqué de presse

Paris, le 8 février 2023

Réaction de l'UIMM : Réforme des lycées professionnels

L'industrie fait face depuis de nombreuses années à de fortes tensions de recrutement, qui entravent sa capacité à se développer et à innover pour répondre aux défis majeurs. Aujourd'hui, 76 000 emplois ne sont pas pourvus dans l'industrie, dont la moitié dans la métallurgie.

Dans ce contexte, l'UIMM tient à saluer la décision du Gouvernement d'entreprendre une réforme structurelle de la voie professionnelle, et de le faire en concertation avec les acteurs publics de l'emploi, de l'enseignement et les organisations représentatives, et de poursuivre les objectifs suivants : réduire le nombre de décrocheurs, améliorer l'insertion professionnelle et faciliter et sécuriser la poursuite d'études (en particulier entre Bac Pro et BTS).

L'enjeu est important tant la situation est aujourd'hui dégradée : malgré une dépense moyenne par élève relativement élevée (12 740€), la voie professionnelle est marquée par un taux d'insertion insuffisant sur le marché du travail (51% sortent de formation dont 32 % des titulaires de CAP et 45 % des titulaires de bac pro après 12 mois), un absentéisme et un décrochage scolaire plus importants (2/3 des décrocheurs sont issus de la voie professionnelle), un déficit d'image et des affectations par défaut.

L'UIMM ne peut se résoudre à un tel constat qui entame l'avenir des jeunes générations, l'espoir de leurs familles, et prive les entreprises industrielles des talents de demain dont elles auront besoin pour répondre à l'ambition de réindustrialiser la France et rétablir sa souveraineté.

L'UIMM accueille favorablement la plupart des propositions issues des groupes de travail, mais regrette l'absence de propositions pour impliquer véritablement les entreprises dans la vie des lycées professionnels. Pour cette même raison, la réforme intitulée « Transformation de la Voie Professionnelle (TVP) » de 2019 qui visait déjà les mêmes objectifs, n'a pas produit les effets escomptés.

Ainsi, l'UIMM appelle à aller beaucoup plus loin dans le rapprochement des lycées professionnels avec le monde économique. La question de la gouvernance de ces établissements, tant dans leur composition, leur présidence que dans leur autonomie, est en effet stratégique et fondamentale pour garantir l'efficacité de cette réforme progressive, comme en témoigne la réussite du modèle des lycées agricoles, des IUT, ou de la plupart des CFA. L'engagement et la motivation des entreprises auprès des lycées professionnels en dépendent !

Mobilisée sur le terrain depuis de nombreuses années pour œuvrer à ce rapprochement, l'UIMM considère que cette réforme devra également être complétée par l'engagement rapide et concomitant d'une véritable réforme de l'orientation professionnelle.

Avec un esprit résolument constructif, l'UIMM continuera à s'associer aux travaux de réflexion et d'expérimentation du Gouvernement pour contribuer à la réussite de cette réforme, garantir l'insertion professionnelle des jeunes générations et permettre à nos entreprises de répondre à leurs besoins en compétences pour mieux relever les défis de demain.

L'UIMM La Fabrique de l'Avenir représente 42 000 entreprises industrielles de la métallurgie et de la transformation des métaux, de la mécanique, de l'automobile, de la construction navale, de l'aéronautique, du spatial et du ferroviaire, de l'électricité et de l'électronique, du nucléaire et des équipements ménagers. L'UIMM La Fabrique de l'Avenir s'appuie sur un réseau de 59 chambres syndicales territoriales et 10 fédérations professionnelles. Pilote du premier réseau privé en matière de formation technique et industrielle, l'UIMM La Fabrique de l'Avenir accompagne au plus près de leurs besoins l'ensemble des entreprises industrielles dans la recherche des compétences nécessaires à leur développement.



[@uimm](#)



[lafabriquedelavenir](#)



[UIMM](#)



[UIMM La Fabrique de l'Avenir](#)

Contact presse :

Ema Hazan

06 64 56 11 74

ema.hazan@plead.fr